

Publié sur site de l'IFSI de Rouffach

		CONVOCATION SEMESTRE 2 <i>SESSION 2 et SESSION 4</i>		PROMOTION 2024 / 2027 VERSION 2 du /06/25 Référence SEO : T5N5-2-1	
---	--	--	--	---	--

Certaines dates sont susceptibles de modifications. Dans ce cas, une nouvelle convocation vous sera transmise.
Les étudiants doivent se présenter avec une pièce d'identité aux épreuves.

Compé- tences	Unité Enseignement	ECTS	Compen- sation	Date - Horaire	Convo- cation	Durée	Salle	Modalités	Critères
6	U.E 1.1 – S2 Psychologie, sociologie, anthropologie	2	OUI avec UE 1.2	Mardi 8 juillet 2025 9h00-11h	8 h 30	2 h	2 et 3	Travail écrit d'analyse de situation avec mobilisation des concepts	* Pertinence de l'analyse * Pertinence dans l'utilisation des concepts
5	U.E 1.2 – S2 Santé publique et économie de la santé	2	OUI avec UE 1.1	Mercredi 9 juillet 2025 15h45-16h45	15h 30	1 h	Salle 3	Evaluation écrite des connaissances	* Exactitude des connaissances
1	U.E 2.3 – S2 Santé, maladie, handicap et accidents de la vie	2	NON	Mercredi 9 juillet 2025 14h – 15h	13h 30	1 h	Salle 2	Evaluation écrite des connaissances	* Exactitude des connaissances * Utilisation des concepts
4	U.E 2.6 – S2 Processus psychopathologiques	2	NON	Vendredi 11 juillet 2025 13h15-14h 45	13h00	1 h 30	Salle 2 et 3	Evaluation écrite des connaissances	* Exactitude des connaissances
1	U.E. 3.1 – S2 Raisonnement et démarche clinique infirmière	2	OUI avec UE 3.2	Mercredi 13 juillet 2025 8 h 30 – 10 h 30	8h00	2 h	Salle 2 et 3	Travail individuel d'analyse d'une situation clinique	* Pertinence du questionnement * Cohérence entre les informations recueillies et le raisonnement clinique utilisé * Cohérence entre les hypothèses inventoriées et l'analyse * Qualité de l'argumentation * Exactitude des connaissances mobilisées
2	U.E 3.2 – S2 Projet de soins infirmiers	1	OUI avec UE 3.1	Mercredi 9 juillet 2025 10h30 – 12h00		1 h 30		A partir de l'analyse d'une situation clinique, élaboration d'hypothèses argumentées du projet de soins	* Cohérence du processus d'élaboration du projet avec les éléments de la situation et le raisonnement clinique * Pertinence du projet et de la planification * Prise en compte de la pluri professionnalité dans le projet de soins

Patrick LEHMANN



Année 2024/2025 IFSI de Rouffach

Directeur des Soins
Directeur de l'Institut de Formation

4	U.E 4.4 – S2 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	2	NON	Pratiques ¹ Mardi 08 juillet 2025 13 h 00 – 15 h 00	Pratique Cf tableau 15h	Pratique 0 h 45	PFCT	Calculs de doses appliqués en situation simulée	* Rigueur du raisonnement dans le calcul * Exactitude dans les résultats * Habileté, dextérité * Respect hygiène, aseptie, ergonomie
7	U.E 4.5 – S2 Soins infirmiers et gestion des risques	1	NON	Lundi 7 juillet 2025 15h30 – 17h	15h	1 h 30	Salle 3	Evaluation écrite des connaissances	* Justesse dans la compréhension des risques et/ou des dangers * Pertinence dans l'argumentation des mesures à prendre en fonction des risques encourus
1	U.E 5.2 – S2 Evaluation d'une situation clinique	2	NON	TPG sujet transmis à <u>8 h</u> Jeudi 10 juillet 2025 8 h 00 – 17 h 00 <u>Oral</u> Vendredi 11 juillet 2025 8 h 00 – 12 h 00	Cf tableau 175 h	0 h 45	Bureau formateur	Présentation orale de l'analyse d'une situation clinique	* Pertinence et cohérence des informations recherchées * Pertinence dans l'analyse de la situation * Cohérence dans le raisonnement * Pertinence du diagnostic de la situation
*	UE 5.8 – S2 Stage	10	NON	07/07/25 au 08/08/25	175 h	Avoir réalisé la totalité du stage : la présence sur chaque stage ne peut être inférieure à 80 % du temps prévu pour ce stage, sans que les absences ne dépassent 10 % de la durée totale des stages sur l'ensemble du parcours de formation clinique Avoir mis en œuvre et acquis les éléments de compétences requises dans les situations professionnelles rencontrées et analysées Analyse de pratique professionnelle - APP - 1 APP transmises au formateur référent du suivi pédagogique, au plus tard, le lundi 12/08/2025			

Pour les UE concernées, la compensation des notes s'opère entre deux unités d'enseignement entre la session 1 et la session 2 de la même année.

TOUT ÉTUDIANT ABSENT LORS DU TEMPS D'ÉVALUATION PROGRAMMÉE CI-DESSUS PERD LE BÉNÉFICE DE LA SESSION.

Patrick LEHMANN



Directeur des soins
Directeur de l'institut de formation

¹ Affichage ultérieur de la planification des rendez-vous individuel, à l'institut de formation.